

Engagements	Interventions stratégiques	Indicateurs de progrès
Dans le domaine de la gouvernance	<p>Chaque pays doit:</p> <ul style="list-style-type: none"> intégrer les maladies non transmissibles dans les politiques et plans de développement nationaux mettre en place une stratégie/un plan multisectoriel(le) et un ensemble de cibles et d'indicateurs nationaux pour 2025 sur la base de la situation nationale et des orientations de l'OMS augmenter les allocations budgétaires pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, notamment par la mise en œuvre de mécanismes de financement novateurs tels que la taxation du tabac, de l'alcool et d'autres produits nocifs pour la santé évaluer périodiquement les capacités nationales pour la lutte contre les maladies non transmissibles à l'aide des instruments de l'OMS 	<p>Le pays:</p> <ul style="list-style-type: none"> est doté d'une stratégie/d'un plan d'action national(e) multisectoriel(le) opérationnel(le) intégrant les principales maladies non transmissibles et leurs facteurs de risque communs a fixé des cibles/indicateurs assortis de délais sur la base des orientations OMS

Engagements	Interventions stratégiques	Indicateurs de progrès
Dans le domaine de la prévention et de la réduction des facteurs de risque	<p>Chaque pays doit:</p> <ul style="list-style-type: none"> accélérer la mise en œuvre de la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et ratifier le protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac garantir une alimentation saine au début de la vie et dans l'enfance, y compris la promotion de l'allaitement au sein et la réglementation de la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées destinés aux enfants réduire l'apport en sel moyen dans la population conformément aux recommandations de l'OMS éliminer virtuellement l'apport en graisses trans et réduire l'apport en acides gras saturés promouvoir l'activité physique par une approche prenant en compte toutes les étapes de la vie mettre en œuvre les meilleures options afin de réduire l'usage nocif de l'alcool 	<p>Le pays met en œuvre:</p> <ul style="list-style-type: none"> quatre mesures visant la réduction de la demande contenues dans la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac au plus haut niveau de réalisation quatre mesures visant à réduire les régimes alimentaires malsains au moins un programme national récent de sensibilisation en matière d'alimentation et/ou d'activité physique trois mesures, comme il convient, en fonction du contexte national, pour réduire l'usage nocif de l'alcool, conformément à la stratégie mondiale de l'OMS en la matière.

Engagements	Interventions stratégiques	Indicateurs de progrès
Dans le domaine de la surveillance, du suivi et de l'évaluation	<p>Chaque pays doit:</p> <ul style="list-style-type: none"> mettre en œuvre/renforcer le cadre de l'OMS pour la surveillance de la mortalité et de la morbidité, des facteurs de risque et des déterminants, et les capacités des systèmes de santé et leur réponse intégrer les trois composantes du cadre de surveillance dans le système national d'information sanitaire renforcer les ressources humaines et les capacités institutionnelles pour la surveillance, le suivi et l'évaluation 	<p>Le pays:</p> <ul style="list-style-type: none"> a un système fonctionnel pour produire systématiquement des données fiables sur la mortalité par cause spécifique réalise une enquête STEPS ou une enquête complète sur les examens de santé tous les 5 ans

Engagements	Interventions stratégiques	Indicateurs de progrès
Dans le domaine des soins de santé	<p>Chaque pays doit:</p> <ul style="list-style-type: none"> mettre en œuvre les meilleures options en matière de soins de santé améliorer l'accès au dépistage et à la prise en charge rapides des principales maladies non transmissibles et des facteurs de risque en les intégrant dans l'ensemble essentiel de soins de santé primaires améliorer l'accès à des technologies et médicaments essentiels sûrs, d'un coût abordable et de qualité pour les principales maladies non transmissibles améliorer l'accès aux services des soins palliatifs essentiels 	<p>Le pays:</p> <ul style="list-style-type: none"> dispose de directives/protocoles/normes fondés sur des bases factuelles au niveau national pour la prise en charge des principales maladies non transmissibles dans le cadre d'une approche de soins de santé primaires, qui sont reconnus/approuvés par le gouvernement ou l'autorité responsable de ce domaine fournit des traitements médicamenteux, dont le contrôle de la glycémie, des conseils aux personnes à risque élevé qui remplissent les conditions afin de prévenir les infarctus du myocarde et les accidents vasculaires cérébraux, mettant l'accent sur les SSP